



RUGBY MASCULIN

SAISON 2022/2023

1 COMPOSITION DE LA CMR

José MACHADO PSL - Marc Henri KUGLER UP13 - Benoit LAROUSSE STAPS PARIS – Amaury Sire EM NOR - Pascal Cambon ESCP – Eric Moustard UPEC – Ivan Dury – Jean Luc Pussacq USPN - Frédéric Painchaud Ste Geneviève - Pierre Yves Sevestre UP2 - Stéphane Gonin Agroparistech – Kevin Iriart P1 Pantheon Sorbonne - Noé Auriol Sciences PO – Maxence Michelet Sciences Po – Armand Le Gall U Paris – Selim Belaid Sorbonne Médecine - Kérolas Louka Sorbonne Médecine - Etienne de Botmiliau Sorbonne Médecine - Lucas Baillet Sorbonne Université - Matthieu Cannet Dauphine – Stéphane DUVAL DR Ligue Paris Ile de France du Sport Universitaire - Antoine DE MERSUAY Ligue Paris Ile de France du Sport Universitaire - Corinne MONTFAUCON LIFSU

2 REGLES ADMINISTRATIVES

2.1 LICENCES FFSU

Lors d'une rencontre de rugby universitaire, le responsable de l'équipe pourra joindre le listing des licences FFSU à la feuille de match (FM). Les étudiants devront justifier de leur identité, par la présentation de leur carte d'étudiante de la saison en cours. L'arbitre devra juste vérifier, si les noms sur le listing ou sur la liste annexée sur la FM correspondent aux noms sur les cartes d'étudiantes. Les professeurs EPS, entraîneurs ou dirigeants d'une équipe doivent s'ils veulent pouvoir diriger leur équipe, avoir présenté un numéro de licence dirigeant FFSU 2022/2023 à l'arbitre, faire figurer leur nom et N° de licence sur la feuille de match, et présenter si l'arbitre le demande, une pièce d'identité.

2.2 DISCIPLINE

Lors d'une rencontre de rugby universitaire chaque équipe est tenue de respecter règlement sportif de l'activité, les adversaires et l'arbitre du match..

Les cartons rouges entraineront automatiquement 1 match de suspension.

Des points pourront être retirés au classement en cas de mauvaise conduite de supporters (canettes de bière laissées au bord du terrain...)

En cas de faute « grave » une commission sera convoquée avec l'étudiante(es) concernée(s) les 2 responsables des équipes, l'arbitre et le Dr Régional FFSU en charge du rugby,

2.3 RESULTATS

Ils seront communiqués par l'ARBITRE du match dès la rencontre terminée par messagerie électronique ademersuay@sport-u.com .

Les responsables des équipes pourront contrôler les résultats, classements et calendriers sur le site www.sport-u-ildedefrance.com .

3 LES FORMULES DU RUGBY MASCULIN

3.1 RUGBY A X

Championnat de France Universitaire les 8 et 9 mars 2023 à Bordeaux.

• FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE

À l'issue du plateau final du championnat de France sont attribués les titres de :

- Champion de France Universitaire de rugby à X féminine – N1;
- Champion de France Universitaire de rugby à X féminine – N2;
- Champion de France Universitaire de rugby à X masculin – N1 ;
- Champion de France Universitaire de rugby à X masculin – N2;

6 équipes seront qualifiées dans chaque championnat et chaque niveau.

Formule sportive (pour chaque niveau) : 2 poules de 3 équipes, ½ finales croisées, finales, match de classement entre les 2 troisièmes.

ARBITRAGE :

Règles **catégorie D** FFR RUGBY à 10, à l'exception de :

- Mêlées simulées ;
- Ballon type 5 ;
- **Temps de jeu match sec : 3 x 20'**
- **Temps de jeu maximal sur un plateau : 60' par équipe (2x 10 ou 2x 15') par jour ou 100' sur 2 jours ;**
- Prolongation 2x5' + règle "mort subite" et départage par tirs au but ;
- Les touches peuvent être *liftées*.

En cas d'égalité dans une poule : application de la règle commune. En cas d'égalité dans un match sec : Prolongation 2x5' + règle "mort subite" et départage par tirs au but.

Les matchs se jouent selon les « règles du jeu World Rugby, variantes pour le rugby à 10 » - consultables sur <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/> - à l'exception des points FFSU susnommés.

● FORMULE SPORTIVE INTERLIGUE :

LES EQUIPES ENGAGEES :

Staps Paris Descartes – UP2 – UP Nanterre – UP1 Panthéon Sorbonne - UPEC – USPN – Staps Orsay

Interligue 1 : Staps Paris Descartes, UP2 et UP1. Tournoi avec les trois équipes le 17 novembre 2022 au stade Max Roussié. Les deux premières équipes se qualifient pour une phase finale qui se déroulera le 8 décembre à Lyon.

Interligue 2 : Nanterre, UPEC, USPN, Staps Orsay et Orléans. Tournoi qualificatif le 24 novembre à Clamart. Phases finales le 8 décembre à Clamart pour les équipes qualifiées.

● FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT REGIONAL ECOLES/UNIVERSITES :

Oval' u Championnat d'automne : Universités et écoles mélangées. Les deux premiers des deux poules sont qualifiés pour une phase finale.

Poule A : ESCE/HEIP, ECAM EPMI, ESPCI, UP1. Matchs secs les 10/11/22, 24/11/22 et 8/12/22.

Poule B : ESCP, ESG, ICAM, ESTP, Univ Paris Saclay EVRY. Matchs secs entre le 10/11/22 et le 15/12/22.

Tournoi phases finales le 26 janvier au stade Suzanne Lenglen.

Il y aura la possibilité de faire un tournoi de printemps à partir de février 2023.

3.2 RUGBY A XV

Championnat de France Ecoles les 23 et 24 mars 2023 à Aix - Marseille. Retour des résultats pour le 24 février.

À l'issue du championnat de France, sont attribués les titres de:

- Champion de France Écoles masculin de rugby à XV N1.
- Champion de France Écoles masculin de rugby à XV N2.

● FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES :

8 équipes seront qualifiées.

- 1er jour: Quart de finale
- Les 4 vainqueurs jouent le titre N1 lors des demies finales N1

- Les 4 perdants jouent le titre N2 lors des demies finales N2
- Tous les matchs de classement sont joués pour avoir un classement de 1 à 4 dans chaque niveau

● **FORMULE SPORTIVE INTERLIGUE :**

2 poules de 5 équipes, matchs secs puis phases finales entre les 4 qualifiés.

Poule A : HEC, DAUPHINE, POLYTECHNIQUE, ESCP, ESSEC. Matchs entre le 10/11/22 et le 09/02/23.

Poule B : ESTACA, CENTRALE SUPELEC, ESTP, TROYES, SCIENCES PO. Matchs entre le 10/11/22 et le 02/02/23.

Phases finales le 16/02/23 à Clamart.

● **FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT REGIONAL ECOLES/UNIVERSITES**

- **UNIVERSITES :** SORBONNE UNIVERSITE MEDECINE, UP2, USPN, U PARIS SACLAY, U PARIS CITE, UP NANTERRE. Une poule de 6 pour les universités. Matchs secs dès le 10 novembre.

- **ECOLES :** 3 poules de 7. Demies finales avec les 3 premiers et le meilleur 2ème le 7 avril, petite finale et finale le 21 avril.

Poule A : AGROPARITECH, CENTRALESUPELEC, ECE, ESSCA, EFREI, EM NORMANDIE, ENPC

Poule B : ENS MINES PARISTECH, ENS PARIS SACLAY, GINETTE, EPF SCEAUX, ESME, POLYTECHNIQUE, HEC

Poule C : IESEG, ICP, IPSA, POLE DE VINCI, ENSTA, PSB, SUPMECA

3.3 RUGBY A V

Le Rugby à 5, est un rugby mixte, sans choc et sans plaquage, praticable sur tous les terrains : herbe, synthétique et gymnases. Le Rugby à 5 est la forme de jeu la plus accessible. Il s'agit d'une activité mixte (hommes et femmes peuvent jouer ensemble) qui s'adresse à tous quel que soit la condition physique, très ludique et basée sur l'évitement.

Chaque Ligue Régionale du Sport U propose régionalement un programme de développement de cette pratique à travers une des tournois **sans délivrance de titre**.

Les équipes engagées sont des équipes d'A.S ou des équipes « open » qui s'inscrivent auprès des **sites académiques des Ligues Régionales SU**.

Le calendrier des tournois régionaux est disponible auprès des Ligues Régionales.

Chaque région peut organiser un tournoi sur invitation pour dynamiser et favoriser les échanges et partages d'expériences entre équipes des différentes Ligues Régionales et Académies (consulter les Ligues Régionales).

SAVE THE DATE : UN TOURNOI DE RUGBY A V DE NOEL LE 15 DECEMBRE.

- **FORMULE SPORTIVE**

Effectifs :

Une équipe est composée de 11 joueur.euse.s maximums et ne peut avoir plus de 5 joueur.euse.s présents sur l'aire de jeu. 5 contre 5 sur terrain réduit (demi-terrain), remplacements illimités.

Règles techniques :

Les matchs se jouent selon les règles détaillées consultables sur <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/rugby/>

Le temps de jeu maximum pour une rencontre est de 20 minutes. Une rencontre est composée de deux périodes allant de 5 à 10 minutes et d'une mi-temps de 1 à 2 minutes. La durée des matchs est fixée par l'organisateur en fonction du nombre d'équipes engagées, du nombre de terrains disponibles, et de la durée du tournoi.

Chaque équipe ne devra pas jouer plus de 80 minutes sur une journée et 60 minutes sur une demi-journée.

Des tournois ponctuels seront organisés tout au long de l'année, comme pour l'OVALE U Inscription en ligne sur notre site : <https://sport-u-iledefrance.com/tournoi-rugby-masculin/>

4 DISPOSITIF D'ARBITRAGE

Comme les années précédentes, deux ou trois demi-journées seront organisées pour la formation de CUA1. Par contre celle-ci ne sera plus obligatoire pour la capitaine d'équipe mais se fera sur la base du volontariat.

Les stagiaires ayant obtenu leur CUA1 pourront arbitrer l'OVALE U pour une rétribution de 50 € par tournoi.

Une passerelle sera possible pour passer le CUA2, par le biais de la FFR (la licence FFR sera alors obligatoire) et une fois le CUA2 validé, la vacation arbitrale passera à 75 €.

Cette année un désignateur d'arbitres prendra en charge la répartition des arbitres sur les différents tournois et/ou matches. Il sera l'interlocuteur privilégié des arbitres et des équipes : designateurrugby@gmail.com.

5 REGLEMENT SPORTIF COMMUN A TOUTES LES FILIERES

5.1 RESPONSABLE D'EQUIPE

- **Consultation des calendriers** : Vous devez consulter régulièrement votre calendrier, contrôler vos résultats, vérifier votre classement sur le site www.iledefrancecrsu.com, aller regarder l'application Be sport ;
- **Reports de match** : à la date de parution du calendrier, pour modifier ou déplacer une rencontre (jusqu'au lundi précédent le match, report refusé au-delà de cette date limite), vous devez contacter le (la) responsable de l'équipe adverse et trouver un accord mutuel. Ensuite vous devez prévenir la ligue par mail : ademersuay@sport-u.com
- **Forfait** Possibilité de déclarer forfait :
 - avant le lundi 17h sans pénalité financière, si vous avez prévenus vos adversaires et la ligue.
 - après le lundi 17H00 sanctions financières, règlement des frais d'arbitrage.
 - Sans préavis, frais d'arbitrage plus 100 € d'amende.
 - Deux forfaits sans préavis entraînent l'exclusion du championnat et 200 € d'amende.